

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1 Identificateur de produit****Nom du produit:** **Goltix Compact**

Code du produit: 12500

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
Pas d'autres informations importantes disponibles.**Emploi de la substance / de la préparation produit phytosanitaire****1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité****Producteur/fournisseur:**

Leu & Gygax AG

Fellstrasse 1

CH-5413 Birmenstorf

Service chargé des renseignements:

Dépt. sécurité de produit

Téléphone 056 201 45 45

e-mail: stucki@leugygax.ch

pendant des heures de bureau

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Centre suisse d'information toxicologique à Zurich, Tél. 145**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

GHS09 environnement

Aquatic Chronic 1 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE Néant.**Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Nom du produit: **Goltix Compact**

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**



GHS07 GHS09

· **Mention d'avertissement** Attention

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

métamitrone

· **Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· **Conseils de prudence**

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

CAS: 41394-05-2	métamitrone	90,0%
EINECS: 255-349-3	⚠ Acute Tox. 4, H302	
CAS: 1322-93-6	Diisopropylnaphtalène sulfonate de sodium	1,0%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Eloigner la victime de la zone dangereuse.

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

(suite page 3)

Nom du produit: Goltix Compact

(suite de la page 2)

- **Après contact avec les yeux:**
Enlever les lentilles de contact.
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:**
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
Montrer l'emballage, l'étiquette au médecin traitant.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**
Symptômes: Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 4.1) et/ou en section 11.
Dans des cas particuliers, il peut arriver que les symptômes d'empoisonnement se produisent seulement après une période de temps plus long / après plusieurs heures.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:** Adapter à feu environnant.
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:
Monoxyde de carbone (CO)
Oxydes d'azote (NOx)
Cyanure d'hydrogène (HCN, acide cyanhydrique)
Dioxyde de soufre (SO₂)
- **5.3 Conseils aux pompiers** En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les agents chimiques
Selon l'étendue de l'incendie
Porter un vêtement de protection totale.
Éliminer l'eau d'extinction contaminée conformément aux prescriptions locales en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un vêtement personnel de protection. (voir chapitre 8)
Assurer une ventilation suffisante.
Éviter toute formation de poussière.
Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que de l'inhalation.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de fuite importante, colmater.
Arrêter les fuites, si possible sans risque personnel.
Éviter la contamination des eaux de surface et des eaux souterraines ainsi que du sol.
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avvertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir par des moyens mécaniques en plaçant dans des récipients adaptés à l'élimination.
Rincer les résidus avec beaucoup d'eau.

(suite page 4)

Nom du produit: Goltix Compact

(suite de la page 3)

· 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Manger, boire et fumer ainsi que la conservation de produits alimentaires sur les lieux de travail est interdit.

Observer les indications sur l'étiquette et la notice d'utilisation.

Appliquer des procédés de travail selon le manuel d'utilisation.

· Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Se laver les mains avant les pauses et au fin de travail.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux.

Avant de pénétrer dans les zones des repas, retirer les vêtements et équipements de protection contaminés.

· Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.**· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****· Stockage:****· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Conserver hors de la portée de personnes non autorisées.

Respecter les prescriptions de séparation.

Ne stocker le produit que dans son emballage d'origine et fermé.

des récipients adéquats: du matériel HDPE

Protéger de l'humidité.

Conserver à une température de 0 °C à 30 °C.

Conserver à une température de - 5 °C à 35 °C.

· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.**· Autres indications sur les conditions de stockage: Néant.****· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.****RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****· Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· 8.1 Paramètres de contrôle**· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

14807-96-6 talc ($Mg_3H_2(SiO_3)_4$) (2 mg/m³)

VME (Suisse)	Valeur à long terme: 2 a mg/m ³
	SSc;

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

(suite page 5)

Nom du produit: Goltix Compact

(suite de la page 4)

· 8.2 Contrôles de l'exposition

Assurer une bonne aération. Ceci peut être obtenu par une aspiration locale ou une bonne évacuation générale de l'air.

Si cela ne suffit pas pour maintenir la concentration à un niveau inférieur aux valeurs maxi autorisées sur les lieux de travail (VME, TLV, AGW), il convient de porter une protection respiratoire appropriée.

Valide uniquement quand des valeurs limites d'exposition sont ici indiquées.

· Équipement de protection individuel:**· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Retirer les vêtements et les équipements de protection individuelle contaminés avant de pénétrer dans les zones de restauration.

· Protection respiratoire:

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de dépassement de la limite d'exposition professionnelle.

Appareil respiratoire avec filtre à poussière (EN 143), code de couleur blanche.

En option filtre P2 (EN 143), code de couleur blanche.

Observer le temps limités pour les équipements de protection respiratoire.

· Protection des mains:**Gants de protection**

Gants de protection appropriés résistant aux agents chimiques (EN 374), également dans les cas d'un contact direct prolongé (conseillé: index de protection 6, correspondant à un temps de perméation > 480 minutes selon EN 374: p.ex. en caoutchouc nitrile (0,4 mm), caoutchouc chloroprène (0,5mm), chlorure de polyvinyle (0,7 mm), en autres.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:**Lunettes de protection**

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

(suite page 6)

Nom du produit: Goltix Compact

(suite de la page 5)

· Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs (p. ex. chaussures de sécurité EN ISO 20345, porter un vêtement à manches longues)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****· Indications générales****· Aspect:****Forme:** Solide**Couleur:** weiss**· Odeur:** Caractéristique**· valeur du pH:** 7,0 (1 %, CIPAC MT 75.3)**· Point de fusion:** Non déterminé.**· Point d'ébullition:** Non déterminé.**· Point d'éclair** Non applicable.**· Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.**· Densité:** 0,46-0,51 g/ml (CIPAC MT 169)**· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Dispersable

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): 0.85 (21 °C, OECD 107 (Partition Coefficient (n-octanol/water) - Shake Flask Method), Metamitron (4-Amino-3-methyl-6-phenyl-1,2,4-triazin-5-on), (log Pow)**· Viscosité:****Dynamique:** Viscosité: 0.1575 Pas**· 9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****· 10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 10.2 Stabilité chimique** Stable en cas de stockage et de manipulation appropriés.**· Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.**· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**· 10.4 Conditions à éviter**

Voir les renseignements sur l'entreposage à la section 7.

Protéger de l'humidité.

fort chauffage.

· 10.5 Matières incompatibles:

Information voir la section 7

Éviter le contact avec des autres produits chimiques

Éviter le contact avec des oxydants forts.

· 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Consultez le chapitre 5.

Pas de décomposition en cas de stockage et usage conforme.

Nom du produit: Goltix Compact

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif en cas d'ingestion.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

Oral	LD50	1350-2950 mg/kg (rat) (OECD 401 (Acute Oral Toxicity))
Dermique	LD50	> 5000 mg/kg (rat) (OECD 402 (Acute Dermal Toxicity))
Inhalatoire	LC50	> 1418 mg/l (4 h) (rat) (OECD 402 (Acute Inhalation Toxicity))

Effet primaire d'irritation:**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité****Toxicité écologique:**

EC50	101,7 mg/l (Daphnia magna) (48 h)
EbC50	0,49 mg/l (Algues) (72 h) OECD 201 (Alga, Growth Inhibition Test)
LC50	194 mg/l (poissons) (96 h)
ErC50	1,63 mg/l (Algues) (72 h) OECD 201 (Alga, Growth Inhibition Test)

12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Effets écotoxiques:****Remarque:** Très toxique chez les poissons.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 3 (D) (Classification propre): très polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

(suite page 8)

CH/FR

Nom du produit: **Goltix Compact**

(suite de la page 7)

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Très toxique pour organismes aquatiques.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Code déchet:** 02 01 08 ds Déchets agrochimiques contenant des substances dangereuses

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:**

Les récipients vides doivent être nettoyés soigneusement et déposés dans une déchetterie. Les restes de produits phytosanitaires doivent être déposés dans une déchetterie communale, un centre collecteur pour déchets spéciaux ou dans les points de vente desdits produits.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· **ADR, IMDG, IATA**

UN3077

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR**

3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (métamitron)

· **IMDG**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (metamitron), MARINE POLLUTANT

· **IATA**

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (metamitron)

· **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

· **ADR**



· **Classe**

9 Matières et objets dangereux divers.

· **Étiquette**

9

· **IMDG, IATA**



· **Class**

9 Matières et objets dangereux divers.

(suite page 9)

Nom du produit: Goltix Compact

(suite de la page 8)

· Label	9
· 14.4 Groupe d'emballage · IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Polluant: · Marquage spécial (ADR):	Non Signe conventionnel (poisson et arbre)
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · Indice Kemler: · No EMS:	Attention: Matières et objets dangereux divers. 90 F-A, S-
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR · Quantités limitées (LQ)	5 kg
· IMDG	
· Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	5 kg Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (MÉTAMITRONE), 9

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
- **Service établissant la fiche technique:** Abteilung Produktsicherheit
- **Contact:**
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

(suite page 10)

Nom du produit: *Goltix Compact*

(suite de la page 9)

*IATA: International Air Transport Association**GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals**EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances**ELINCS: European List of Notified Chemical Substances**CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**LC50: Lethal concentration, 50 percent**LD50: Lethal dose, 50 percent**PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic**vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative**NOEC: No Observed Effect level Concentration**LOEC: Lowest Observed Effect Concentration**ErC₅₀: EC₅₀ in terms of reduction of growth rate**EC₅₀: half maximal effective concentration**Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4**Aquatic Chronic 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 1*